

ENTREVUE AVEC LE MINISTRE

Le 4 janvier 2023

Monsieur le Ministre,

Dans la continuité de notre entrevue du 31 mai 2022, le SAPACMI vous relaie une nouvelle fois le cri de détresse des collègues des préfectures, des sous-préfectures et des SGCD qui attendent beaucoup de vous pour leur garantir de meilleures conditions de travail et un arrêt des réformes. Celles-ci depuis 12 ans s'enchaînent au gré des gouvernements successifs.

1- La réforme de l'OTE :

Monsieur le Ministre, Il est plus qu'urgent en effet de se pencher sur les conditions de travail des personnels de préfectures, sous-préfectures et des SGC : le ras de marais de réformes (RéATE, RGPP, MAP, PPNG et plus récemment la mise en place à marche forcée des SGCD) que subissent les collègues depuis plus d'une décennie a fait d'énormes dégâts dans les services.

Aujourd'hui, Il faut leur accorder enfin du répit et permettre aux dernières réformes de produire enfin leurs effets dans le temps. Les problèmes constatés dans les SGC sont flagrants et démotivants pour les personnels qui y exercent leurs fonctions. Il reste encore beaucoup de points à régler : l'immobilier, l'harmonisation des formulaires entre ministère, l'harmonisation des aspects RH, l'harmonisation des outils numériques,...

Monsieur le Ministre, la mise en place des SGC est à l'heure actuelle un échec car cette réforme a été effectuée sans anticipation. Il aurait fallu d'abord effectuer des études d'impact et travailler sur l'harmonisation des moyens, des outils et rémunérations avant de démarrer la mise en place des SGC et ce n'est pas faute de l'avoir signalé à plusieurs reprises dans les instances de concertation.

Les SGC-D ont également dû faire face à l'organisation des élections professionnelles qui s'est faite dans le stress et de grandes difficultés car ces structures n'étaient pas prêtes. Cela a entrainé de nombreux dysfonctionnements et des recours contentieux.

Vous comprenez donc, Monsieur le Ministre que la confiance des agents en l'avenir est plus qu'érodée. Les cellules de veille des RPS se multiplient pour faire face à des situations de souffrance au travail de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves.

2- Les chantiers de convergence :

Les questions et les interrogations demeurent : les agents sont sous pression et leur mécontentement s'accroît : comment expliquer aujourd'hui aux collègues venus d'horizons divers qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes règles statutaires ni aux mêmes rémunérations alors qu'ils effectuent les mêmes tâches au sein des SGC D? Pourquoi les collègues de catégorie C administratifs, les collègues de la

filière technique n'ont pas bénéficié en 2022 d'une revalorisation de leur régime indemnitaire au même titre que les catégories A et B ?

3- Le tout numérique : trop c'est trop!

Certes, la numérisation permettra – à terme quand tous les bugs seront réglés- d'améliorer les conditions de travail et d'assouplir les charges de travail qui pèsent sur nos collègues au quotidien. Néanmoins, le SAPACMI tient à vous alerter sur les conditions d'accueil des usagers qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils sont en droit d'attendre.

En effet, même si les points d'accueil numériques (PAN) font ce qu'ils peuvent pour accompagner les demandeurs, il n'en demeure pas moins que ces PAN sont sous-dimensionnés et ne peuvent répondre à toutes les difficultés rencontrées par les usagers.

Aujourd'hui, il faut redévelopper un accueil physique de qualité et spécialisé par matière traitée (naturalisation, titres étrangers, asile,...) avec des personnels compétents. Le tout numérique n'est pas possible s'il n'y a pas un accueil et un service public de qualité qui accompagne les usagers efficacement dans leurs démarches : il n'est pas concevable que l'usager doive se débrouiller aujourd'hui seul pour obtenir un titre quel qu'il soit.

D'autant que l'accueil des usagers fait partie des missions prioritaires des préfectures 2022-2025. Nous sommes aujourd'hui encore très loin de l'objectif fixé.

4- La réduction des effectifs :

Même si le schéma d'emploi est à zéro depuis deux ans dans les préfectures et sera légèrement positif pour la première fois en 2023, et nous vous en remercions, il n'en demeure pas moins que toutes ces réformes entreprises depuis 10 ans ont eu pour seul objectif la réduction des coûts et donc de la masse salariale et des effectifs. Plusieurs milliers d'emplois ont été perdus en quelques années.

Aujourd'hui, le constat est clair, les préfectures sont « à l'os » et il importe aujourd'hui de redresser la barre sérieusement pour les renforcer sur plusieurs années. On ne peut plus assurer un service public de qualité notamment depuis que l'accueil des usagers a été sacrifié avec PPNG. Heureusement, le chantier tant attendu consacré aux missions prioritaires des préfectures (2022-2025) a mis en lumière cette problématique qui nous osons l'espérer va y remédier en mettant les moyens nécessaires et notamment humains pour un service public et d'accueil de qualité.

Enfin, le SAPACMI vous alerte aussi sur la situation des services des étrangers qui reste encore très problématique avec des usagers de plus en plus exigeants et agressifs (incivilités quotidiennes), un manque de sécurité, une réglementation de plus en plus complexe, des demandeurs qui ne cessent de croître et encore un manque flagrant d'effectifs car ces services sont fuis par les collègues à cause des très mauvaises conditions de travail.

En conclusion:

Alors que l'inflation galope, que le pouvoir d'achat des fonctionnaires régresse, qu'aucune enveloppe ou gratification exceptionnelle ne vient récompenser le travail sous pression des agents

de préfecture dont les missions augmentent, que se profile à très court terme une réforme des retraites qui fait l'unanimité contre elle, ce n'est pas l'attribution d'une médaille de l'ATE qui est de nature à remercier et encourager les collègues de préfecture.

Ceux ci attendent de vous, Monsieur le Ministre, des annonces fortes de nature à redonner du sens à leurs missions de service public et leur ouvrir des perspectives avec des conditions de travail matérielles et humaines enfin acceptables,

Monsieur le Ministre, nous vous remercions de votre attention.

